

Inauguration de la rue Auguste-Mounié : le centre-ville d'Antony se réinvente

La rue Auguste-Mounié, principale rue commerçante du centre-ville d'Antony (92), vient de faire l'objet d'une importante opération de réaménagement. Elle sera inaugurée samedi 28 septembre à partir de 11h30, en présence de Jean-Yves Sénant, maire de la Ville et de nombreux élus. Les Antoniens et commerçants sont invités à assister à l'inauguration et à profiter des animations organisées à cette occasion.

Partage de l'espace public

La Ville a conçu, en concertation avec les habitants et les commerçants, un projet de réaménagement pour faire de cette rue une zone apaisée, élégante et accroître l'attractivité de ses commerces. La rue Auguste-Mounié devient une zone partagée, un lieu de rencontres où la route est ouverte à tous les usagers : piétons, cyclistes, trottinettes, voitures et autres véhicules. Ainsi les piétons peuvent circuler librement, y compris sur la chaussée. Dans cette zone, ils sont prioritaires et les véhicules doivent leur céder le passage. La vitesse est limitée à 20 km/h pour garantir la sécurité de tous et le double sens cyclable y est interdit. Cette rue favorise et encourage la cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacement et elle redevient un espace privilégié de rencontres entre habitants. Après plusieurs phases de concertation depuis 2019, le réaménagement a débuté en février 2024 et s'est achevé mi-septembre.

Travaux réalisés

Les travaux réalisés ont permis l'élargissement et la mise à niveau des trottoirs au même niveau que la voirie. Désormais les très larges trottoirs gagnent sur l'emprise de l'ancienne chaussée, débarrassés du mobilier urbain pour faciliter la déambulation des piétons et des personnes à mobilité réduite. Des pavés en granit sur la voie centrale et un revêtement en pierre calcaire sur les trottoirs limitent la formation d'îlots de chaleur en été. Des massifs en pleine terre et des arbres permettront la désimperméabilisation des sols. De plus, dix arbres seront plantés en hiver. Des assises ont été installées autour des arbres pour se reposer, et des arceaux à vélo facilitent l'accès des cyclistes aux commerces de la rue. La rue possède désormais cinq places de livraison de dix mètres chacune et de trois places pour les personnes à mobilité réduite. Les usagers pourront se garer dans les parkings du centre-ville, Rabelais, Hortensias et la clientèle du Monoprix continuera à utiliser le parking privé du magasin. Des caméras de vidéoprotection assureront la sécurité des usagers. Un système de vidéo-verbalisation sera installé dans la rue afin de contrôler les stationnements gênants et préserver le concept de rue apaisée. Tous les réverbères ont été retirés et l'éclairage public, équipé de leds et positionné sur les façades des

immeubles, respecte les normes environnementales. Non loin de là, la rue de l'église, située dans le quartier Saint-Saturnin, centre historique d'Antony, a également fait l'objet d'une rénovation de février à fin août dernier et elle a été inaugurée le 7 septembre dernier. Comme la rue Mounié, elle a été repensée dans la perspective de créer un espace agréable pour tous les usagers. Ainsi ces deux rues favorisent et encouragent la cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacement. L'aménagement de la rue Auguste-Mounié contribue ainsi à la création d'un centre-ville plus agréable à vivre et il relie tout naturellement la place piétonne, conviviale et animée avec ses restaurants, bars et terrasses qui est située à quelques mètres face au marché.

Montant des travaux

Le montant des travaux de la rue Auguste Mounié s'élève à 4 946 700 EUR TTC. La Ville a bénéficié d'une subvention de la Métropole du Grand Paris de 73 544 EUR, au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM), pour le projet de végétalisation de la rue. Le montant final pour la Ville est de 4 873 156 EUR TTC.

Le montant des travaux de la rue de l'église s'est élevé à 1 457 000 EUR TTC.

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr